

# Gérer les inscriptions

## Importance du contrat d'inscription

Un centre équestre entretient une relation contractuelle avec chaque cavalier. Cette relation contractuelle peut être formalisée par un écrit : le contrat d'inscription. Le centre équestre a tout intérêt à prendre le temps de procéder à cette formalité afin de se protéger contre d'éventuels litiges.

D'une part, le contrat d'inscription permet au centre équestre de remplir son obligation d'information. En effet, faire lire puis signer un document récapitulatif des éléments qu'il doit fournir au cavalier est un bon moyen pour le centre équestre de prouver qu'il a satisfait à son obligation d'information, en plus de l'affichage dans le club house et la diffusion sur le site Internet.

>> Fiches « [Affichage](#) », « [Créer son site Internet](#) », « [Inscriptions et ventes à distance](#) ».

D'autre part, le contrat d'inscription permet au centre équestre de fixer clairement les droits et obligations du cavalier concernant certains points stratégiques. A ce titre, le contrat d'inscription doit impérativement être complété par le règlement intérieur, auquel il doit d'ailleurs expressément renvoyer.

>> Fiche « [Règlement intérieur](#) ».

## Contrat général

Chaque année, lors du renouvellement des inscriptions, il est vivement recommandé de faire lire, remplir et signer un contrat d'inscription contenant un socle minimum d'informations. Attention, le contrat ne doit pas renfermer de clauses abusives, et nécessite présente des particularités lorsque le cavalier est mineur.

### Contenu du contrat

Le centre équestre doit fournir une information au cavalier dans plusieurs domaines :

- **Tarifs** : prix TTC, TVA applicable, modification, remboursement, annulation...

>> Fiche « [Tarifs](#) ».

- **Assurance** : obligation de souscrire une assurance responsabilité civile, intérêt de souscrire une assurance individuelle accident, et intérêt de souscrire des garanties complémentaires par rapport aux garanties de base offertes dans la licence FFE.

>> Fiche « [Assurances](#) ».

- **Sécurité** : importance de la non contre-indication à la pratique de l'équitation.

>> [Modèle de contrat d'inscription](#).

>> [Garanties Licence 2017](#).

>> [Garanties Licence 2018](#).

## **Clauses abusives**

Le contrat d'inscription permet au centre équestre, notamment, de fixer les obligations du cavalier. Le document ne doit toutefois pas comporter de clauses abusives et créer un déséquilibre entre le centre équestre et le cavalier, au détriment de ce dernier.

>> Fiche « [Clauses abusives](#) ».

## **Cavalier mineur**

Lorsqu'un cavalier est mineur, le contrat est conclu entre le centre équestre et les parents du cavalier, et nécessite quelques mentions complémentaires. Il doit par exemple comporter une autorisation de soins en cas d'accident.

>> [Modèle de contrat d'inscription pour un mineur](#) .

## **Contrats spécifiques**

Chaque fois qu'il propose des prestations complémentaires qui nécessitent des précisions par rapport au contrat général signé en début d'année, le centre équestre peut faire signer un contrat annexe, spécifique à l'activité.

>> [Modèle de contrat d'inscription à un séjour](#) .

>> [Modèle de contrat d'inscription à une randonnée](#) .

*Mise à jour : Mai 2017*